

Orléans, le 20 Avril 2017

LE RAIL EST-IL REELLEMENT LA PRIORITE DE LA REGION ?

Les usagers de la ligne de train Tours-Orléans tirent la sonnette d'alarme : La SNCF envisage de supprimer, avec l'aval de la Région, pourtant autorité de gestion, les dessertes d'Amboise et de Beaugency sur la ligne *Interloire*.

Quelle cohérence pour la politique de transport / tourisme en Centre – Val de Loire ?

Lorsque le groupe Front National demande de classer la très accidentogène départementale 943 « route d'intérêt régional », l'exécutif nous répond que la priorité, c'était le rail. Aujourd'hui, on nous annonce la suppression de dessertes sur une des lignes structurantes du territoire régional. Qui tient le gouvernail ?

Comment François Bonneau peut-il se présenter en défenseur du rail et en promoteur du tourisme lorsqu'il supprime la desserte « *Interloire* » d'Amboise, l'une des villes les plus emblématiques de la Vallée de la Loire, berceau de la Renaissance et fleuron touristique régional avec ses trois châteaux ?

La Région récupère des compétences... et des déficits

Les usagers d'Amboise et de Beaugency sont en réalité les premières victimes du transfert des *Trains d'Equilibres du Territoire* et du déficit de près de 25 millions d'euros annuels que la région Centre Val de Loire devra bientôt supporter suite au désengagement de l'Etat. La liste ne manquera pas de s'allonger.

La France périphérique voyait déjà passer les TGV, devra-t-elle également à l'avenir regarder passer les *Interloire* et les *Trains d'Equilibre du Territoire* sans que ceux-ci ne daignent s'arrêter ? Le groupe Front National s'oppose fermement à cette décision et demande à l'exécutif régional de préserver les services publics qui profitent réellement à la population et de chercher des économies ailleurs, notamment dans le dispositif Cap'Asso.

La majorité Bleu Marine à l'assemblée nationale mettra un terme au désengagement de l'Etat et de la SNCF dans le domaine des transports, conformément à l'engagement N°138 du programme de Marine Le Pen :

- 138** **Garantir l'égal accès aux services publics** (administrations, gendarmerie, eau, santé, transport, hôpitaux de proximité et maisons de santé...) sur tout le territoire et en particulier en milieu rural. La libéralisation du rail voulue par l'Union européenne sera refusée. La Poste et la SNCF resteront des entreprises publiques.